

■ La famille

Vivre en famille est un trésor à dévoiler et à proposer. Pour la plupart, nous sommes nés d'un homme et d'une femme heureux de s'aimer et qui ont trouvé dans le mariage la force de faire face ensemble aux difficultés de l'existence. Nous voulons annoncer la beauté et la grandeur de l'amour conjugal vécu ainsi dans la fidélité, le respect mutuel et la durée.

La famille est un lieu d'humanisation où l'on est aimé et éduqué ; un espace de construction de soi. La famille est un lieu d'apprentissage de l'autorité où se conjuguent l'obéissance, la liberté et la solidarité. La famille est un lieu de confiance entre personnes différentes. La famille est un lieu de socialisation par l'ouverture à l'autre.

Dans le débat actuel autour des relations homosexuelles ou de l'adoption d'enfants par deux adultes du même sexe, l'Église estime que le mariage est l'institution qui lie, noue et unifie les trois dimensions sociale, juridique et biologique de la génération. À ce titre il ne peut lui être opposé d'équivalent sans fragiliser durablement l'équilibre des personnes et la société.

Nous observons le rôle bénéfique joué par des grands-parents pour une stabilité affective des enfants et adolescents. Ils surprennent souvent par ce qu'ils réussissent à transmettre dans

une autorité empreinte de tendresse (respect, repères moraux, mémoire de la famille). Il est cependant de plus en plus fréquent que des grands-parents soient délaissés et ne rencontrent guère leurs petits-enfants, ce qui accentue leur sentiment de solitude.

Que chaque famille permette cela est un souhait fondamental pour chacun d'entre nous. « *Famille, deviens ce que tu es !* » écrivait Jean Paul II. La vocation à la sainteté tel que le sacrement de mariage la propose est une aventure de bonheur que nous avons le droit de désirer et le devoir de faire connaître.

Réjouissons-nous avec tous ceux qui vivent la famille comme une « bonne nouvelle » quand les liens d'affection, de respect mutuel et de soutien unissent les parents, les enfants, les grands parents et les cousins...

■ Beaucoup vivent ensemble avant le mariage. Nombreux sont ceux qui

« L'homme ne peut vivre sans amour. Il demeure pour lui-même un être incompréhensible, sa vie est privée de sens s'il ne reçoit pas la révélation de l'amour, s'il ne rencontre pas l'amour, s'il n'en fait pas l'expérience, s'il ne le fait pas sien, s'il n'y participe pas fortement. »

Jean Paul II, *Redemptor hominis*, 10, 1979.

« L'Église connaît la route qui conduira la famille au cœur de sa vérité profonde. Cette route, que l'Église a apprise à l'école du Christ et à celle de l'histoire interprétée à la lumière de l'Esprit Saint, elle ne l'impose pas mais elle ressent en elle-même une exigence imprescriptible de la proposer à tous, sans crainte, et même avec une confiance et une espérance très grande, tout en sachant que la "bonne nouvelle" comporte aussi le langage de la croix. »

Jean Paul II, *Familiaris consortio*, 86, 1982.

« Il faut en revenir à considérer la famille comme le sanctuaire de la vie. En effet, elle est le lieu où la vie, don de Dieu, peut être convenablement accueillie et protégée [...] le lieu où elle peut se développer suivant les exigences d'une croissance humaine authentique [...] le lieu de la culture de la vie. »

Jean Paul II, *Centesimus annus*, 39, 1991.

« Aucun homme ne s'est donné à lui-même son existence, ni n'a acquis par lui-même les connaissances élémentaires de la vie. Nous avons tous reçu des autres la vie et par là même les vérités fondamentales, et nous sommes appelés à atteindre la perfection dans la relation et la communion amoureuse avec autrui. La famille, fondée sur le mariage indissoluble entre un homme et une femme, exprime cette dimension relationnelle, filiale et communautaire, et elle constitue le milieu dans lequel l'homme peut naître dans la dignité, grandir et se développer de manière intégrale. »

Benoît XVI, *Homélie à l'occasion de la 5^e rencontre des familles*, à Valence, 2006.

« entrent en couple » avant le mariage. Certains vivent aussi sans perspective de mariage. D'autres en retardent la célébration par une sorte de survalorisation ; ils souhaitent faire de leur mariage une si belle fête qu'ils ne peuvent se l'offrir en raison des dépenses qu'elle entraînerait.

- D'autres encore sont meurtris et blessés par des événements qui ont marqué leur histoire. Les situations de détresse sont nombreuses. Des femmes seules (et parfois des hommes seuls) élèvent leurs enfants. Des enfants écartelés souffrent de la séparation et du divorce de leurs parents, les mêmes s'accoutument comme ils le peuvent à la reconstitution d'une nouvelle famille. Des enfants et des jeunes se trouvent soumis à l'autorité de beaux-parents, sans que soient bien définis les droits de chacun.
- Le manque de ressources suffisantes, le non emploi du père ou de la mère, la maladie marquent encore bien des familles.
- Des personnes âgées et dépendantes vivent dans la solitude. Un nombre insuffisant de personnes s'organise pour prendre en charge leurs parents. Le maintien à domicile est parfois impossible et l'obligation de quitter sa maison est vécue comme un déchirement par tous. Cette situation peut devenir très lourde et difficile. Les liens entre les générations sont une chance pour y faire face.

Prendre en compte ces situations ouvre plusieurs chemins de recherches et d'initiatives :

Aux chrétiens

Il s'agit d'aider chacun à trouver la voie du bonheur même lorsque la vie de famille n'est pas possible, qu'elle a été brisée et que la solitude se fait pesante dans les campagnes et les villes. Si nous le pouvons, soyons proches et portons à notre mesure les conséquences de ces situations ; sachons les accueillir sans ajouter à leurs souffrances.

Préparons l'avenir des plus jeunes en osant rompre le silence et prononcer une parole audible et confiante sur le mariage et sur la fidélité à la parole donnée. Des parents en « déshérence » induisent des enfants en souffrance et des adolescents en dérive. Quand les adultes ne savent plus où ils en sont, les jeunes se perdent. Comment faire entendre qu'un choix est toujours exclusif d'un autre choix et que le vivre dans la durée est un chemin de bonheur ?

L'arrivée du premier enfant révèle souvent aujourd'hui aux yeux de nombreux jeunes adultes un bonheur qu'ils ne soupçonnaient pas et aussi la responsabilité d'être père ou mère de famille. C'est l'occasion pour eux de découvrir leurs droits et leurs devoirs de parents. Ces jeunes parents peuvent témoigner de l'apprentissage heureux qu'ils font alors du « vivre en famille ».

Aux responsables politiques

Il leur revient de développer une politique familiale dans la variété des situations des familles ; c'est aujourd'hui une tâche plus difficile. Cette politique se fonde sur l'intérêt public majeur et singulier que représente le service de la génération assumé par l'union d'un

homme et d'une femme qui deviennent père et mère. L'État doit veiller à ce que ce fait indiscutable soit protégé par l'institution du mariage. Cette institution ne saurait convenir à d'autres types d'union sous peine de confusion dommageable.

Tout en valorisant la responsabilité première des parents dans l'éducation, l'État doit se soucier de favoriser la prise d'autonomie des jeunes, par la formation, l'emploi et l'accès à un logement.

Pour que la vie familiale soit rendue plus facile, il importe que soit toujours prise en compte la relation entre la vie de famille et le travail professionnel. Notamment en ce qui concerne le travail à temps partiel selon les moments de la vie du couple.

Face aux divers choix possibles en ces domaines, les chrétiens ont à prendre part au débat ; d'où l'importance pour les communautés chrétiennes d'y réfléchir et de faire connaître leurs vœux et leurs propositions.